

LE CALAME NUMÉRO 404
DU 06 AOÛT 2003

Plus de place pour le développement intégré

Une délégation de la Banque mondiale conduite par le directeur des opérations en Mauritanie David Craig a séjourné à Nouakchott où elle a repris langue avec les autorités au sujet de la coopération existante entre notre pays et l'institution financière.

Un accord de crédit relatif au projet de renforcement institutionnel du secteur minier (PRISM II) a été signé le 26 juillet dernier entre le ministère des affaires économiques et du développement (MAED) et le directeur des opérations de la banque. Ce crédit IDA est d'un montant de 18 millions de dollars. David Craig s'est félicité, au cours d'un point de presse tenu le samedi 26 juillet à la représentation de la banque à Nouakchott, de la mise en œuvre réussie du PRISM I et fondé de "bons espoirs sur la deuxième phase du projet". Il espère également que les résultats seront plus visibles sur le terrain avec l'arrivée d'investisseurs privés dans le secteur minier. Cette seconde phase comprend les composantes suivantes:

- Poursuite du développement minier et infrastructure géologique déjà entamés dans le PRISM I.

- Participation au développement économique local dans les zones minières à travers la recherche d'activités économiques autres que celles minières. Les collectivités de ces

zones bénéficieront, estime-t-on au ministère des mines, de facilités financières pour mener ces activités qui auront un caractère participatif.

- Poursuite du développement minier et infrastructures géologiques déjà entamés dans le PRISM I.

David Craig a révélé à l'assistance l'approbation, il y a deux semaines, par le conseil d'administration de la Banque mondiale, d'un don de 21 millions de dollars au programme mauritanien de lutte contre la pandémie du sida issu du projet multi-pays de lutte contre le VIH/SIDA appelé MAP. David Craig a loué la "bonne conception du programme mauritanien". Les fonds alloués sont disponibles. Toutefois, il faudra attendre l'achèvement des conditions de mise en vigueur, prévu dans deux mois, pour le décaissement.

Ce programme recèle trois composantes: un appui financier à chaque ministère dans le cadre de la lutte contre le sida; 45% du fonds seront alloués sous forme de subventions aux ONG de la société civile et communautaire prêtes à s'engager dans le combat contre la pandémie; la troisième composante vise à renforcer la capacité de formation des structures gouvernementales.

Par ailleurs, dans l'affectation des ressources au ministère de la Santé, il

est prévu qu'un fonds soit disponible pour les volets relatifs à la prévention, au dépistage anonyme, à la prise en charge des patients et à une disponibilité des médicaments (les anti-rétroviraux) aux malades. Le gouvernement finalisera avec ONU Sida sa politique de prise en charge médicale des patients.

Concernant le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, la Mauritanie a présenté récemment au conseil de la Banque mondiale le rapport d'étape de la mise en œuvre du CSLP, qui a été approuvé. Selon Craig, "la mise en œuvre du CSLP avance bien". Mais il est nécessaire d'y apporter des améliorations.

Il ressort de l'évaluation conjointe entreprise par la Mauritanie et la Banque mondiale sur la deuxième année de mise en œuvre du CSLP, de "mieux aligner dans le futur les dépenses publiques sur les priorités du CSLP afin d'atteindre les objectifs ambitieux du rapport". Il faudra aussi "accélérer l'exécution de la dépense visant à la réduction de la pauvreté et surtout vers les secteurs sociaux". Par ailleurs, améliorer la capacité d'absorption dans le secteur public et du système de suivi et évaluation du CSLP.